RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 14
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de membres absents : 12

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles
Séance du 10 avril 2025

OBJET :

DE-CDE-25-04-1-3) ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril à dix-neuf heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le mercredi 26 mars 2025, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Beuzelin, administrateur.

Monsieur Beuzelin a reçu délégation des membres présents du Comité pour présider, exceptionnellement, la séance en remplacement de Madame la présidente et de Monsieur le Vice-président, empêchés.

Présents : M. BEUZELIN, M. TOURNE, Mme SERVIAN, M. LEBEAU, Mme RUFFENACH, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, M. CHARDON, M. CATHERINE, M. SALOMEZ, Mme TRAN, Mme GRETILLAT, Mme VERMANT, Mme BASILLE-DUPREY, M. GOURBESVILLE.

Excusés : Mme LIBERT, M. PITAVY, Mme SÉGURET, M. DOMINGUEZ, Mme ODDON, M. MOULY, M. RIBET, Mme BARRIERE, Mme GAMEIRO RAMAGE, M. LOUVIGNÉ, DAURY, Mme VIRENQUE .

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400867-20250410-lmc1H13020H1-BF
Date de réception en Préfecture : 11/04/2025
Date de Publication : 11/04/2025

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L. 2311-1 et suivants ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Vu le certificat administratif visé par le comptable public attestant des résultats de l'exercice 2024 ;

Vu le projet de budget primitif pour 2025 ;

Considérant que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu le 11 mars 2025 ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Adopte le budget primitif pour l'exercice 2025, après reprise anticipée des résultats, qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, en cumulant les sections de fonctionnement et d'investissement, à la somme totale de 13 298 048 €.

Pour extrait conforme,

Charlotte LIBERT
Présidente

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400867-20250410-lmc1H13020H1-BF
Date de réception en Préfecture : 11/04/2025
Date de Publication : 11/04/2025